



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E108195

VALABLE JUSQU'AU 25/02/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/10/1995

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 23/05/2022  
32 752

Raison sociale : CFP NORD

42 AVENUE HENRI DELECROIX  
59510 HEM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LILLE METROPOLE 402559736

Siret : 402 559 736 00093

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0 04443

Assurance Responsabilité Travaux :

AVIVA 78095938

Assurance Responsabilité Civile :

AVIVA 78095938

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Téléphone : 03 20 40 98 83

Portable : 06 10 15 61 62

Site Internet :

E-mail : amandine.vanoudewater@chauffage-du-nord.fr

Responsabilité légale :

BAES FRANCOIS PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 25

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	05/07/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	10/01/2024
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	05/07/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	15/09/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	05/07/2023
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	05/07/2023
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	15/09/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENCEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.